

DELIBERATION CA0121-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 5 novembre 2019.

Objet de la délibération : Création du D.U. « droit des enfants et pratiques professionnelles » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Le Conseil d'administration réuni le 14 novembre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Fait à Angers, le 15 Novembre 2019

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 23 novembre 2019

Droits des enfants et pratiques professionnelles

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation	Favorable	En date du : 16/10/2019
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 4/11/2019
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 12/11/2019
Avis du CA	Maquette complète		En date du : 14/11/2019

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : *Lettres, Langues et sciences humaines*

Contact : David Niget

Téléphone : 07 81 75 13 72

E-mail : David.niget@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
David NIGET	UA	Enseignant-Chercheur	07 81 7513 72	David.niget@univ-angers.fr
Hélène ACQUIER	ENPJJ	Magistrate chargée de mission auprès de l'ENPJJ	03 59 03 14 52 06 09 24 03 45	helene.acquier@justice.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2019-20

Début des cours : mars 2020

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS

Université d'Angers

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Anne-Clothilde Ceyrolle de Torrier anne-clothilde.ceyrolledetorrier@univ-angers.fr 02 44 68 86 84	Séverine Planchenault Severine.planchenault@univ-angers.fr 02 44 68 86 85

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, politique de la composante, étude de besoins des professionnels, réseaux, étude de la concurrence, différenciation, bénéfices)

Contexte

De la première déclaration des droits de l'enfant à Genève (1923-1924) à la Convention internationale des droits de l'enfant il y a 30 ans (1989), l'enfance a fait l'objet de mobilisations de différents groupes sociaux et d'institutions engagées dans la défense de ses droits. Investie d'un rôle politique fort, l'enfance est devenue, au XXe siècle, une « cause » dont les enjeux ont dépassé de loin la simple protection des enfants eux-mêmes. Ces enjeux politiques se manifestèrent à travers la constitution progressive des droits des enfants, entendus dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...). Il s'agissait de garantir à chaque individu sécurité et éducation, acquis nécessaires à l'exercice du libre-arbitre, considéré comme la pierre de touche des sociétés démocratiques.

Venues de la société civile ou de l'extension des prérogatives de l'État, les politiques actuelles de l'enfance et de la jeunesse, érigées en causes « universelles », occupent une place croissante dans le gouvernement des populations, et ce à différentes échelles, en s'appuyant sur différentes formes d'expertises en matière de santé publique, de justice, de travail social ou d'éducation. En outre, les droits des enfants sont au fondement de la citoyenneté, cherchant à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique.

La volonté de créer un diplôme universitaire consacré à la question des droits des enfants est née d'un constat de la part des chercheurs de l'UA spécialisés dans l'histoire des droits des enfants (Yves Denéchère, David Niget), et partagé avec un certain nombre de partenaires institutionnels (École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse - ENPJJ, Conseil de l'Europe...), d'un écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application. Cet écart repose d'une part sur une relative méconnaissance de ces droits, mais surtout sur l'absence d'expertise quant à leur mise en œuvre. Ainsi, de nombreuses institutions, sensées incarner les droits des enfants (justice, institutions scolaires, de santé, d'éducation populaire et de loisir...), les ignorent très largement, ou pire, les considèrent comme acquis alors que ces droits ne sont pas garantis.

Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi d'inscrire ces droits dans les pratiques professionnelles des secteurs intervenant auprès des mineurs. C'est à la fois un enjeu de formation et un défi politique que de rendre « réels » ces droits abstraits.

Opportunité/originalité

L'Université d'Angers a développé depuis 2015, quatre DU consacrés à la protection de l'enfance et de la jeunesse, notamment grâce à l'appui du programme régional de recherche EnJeu[x], Enfance et jeunesse, dont l'axe 4 est intitulé « Citoyenneté et droits des enfants » (co-resp. D. Niget). En outre, plusieurs formations de l'UA entrent en résonance avec la thématique des droits des enfants, notamment le master Intervention et développement social, dont David Niget est co-responsable, ou encore le master en Études de genre, qui comporte un volet

important sur la reconnaissance et la réduction des discriminations. Le DU Droits des enfants souhaite s'inscrire dans cette dynamique favorable et pérenniser ainsi l'expertise de l'UA dans ce champ thématique.

Dans le domaine des sciences sociales, le sujet des droits des enfants est assez neuf et donc encore peu traité. Il s'agit là d'un sujet de formation porteur pour les années à venir. L'UA est désormais reconnue pour son expertise dans le champ de la protection de la jeunesse, en particulier au sein du Laboratoire TEMOS, avec l'axe de recherche no 1 : « Enfance, genre et traces de soi : individualités et subjectivités en mouvements ».

La protection de l'enfant et la promotion de ses droits constituent deux thèmes corrélés, mais historiquement, les promoteurs des droits ont été des acteurs différents des défenseurs des enfants à l'origine de la création de la justice des mineurs. Aujourd'hui, il y a donc un enjeu fort pour les professionnels, de la Protection judiciaire de la jeunesse notamment, à mettre en place un DU établissant ce lien. En outre, de nombreux domaines d'activité professionnelle sont désormais concernés par la promotion de droits des enfants, conformément aux engagements de la France auprès des organisations transnationales (ONU, Conseil de l'Europe notamment), qu'il s'agisse des services de protection de l'enfance (ASE), des institutions scolaires, des organismes de loisir, des institutions de santé publique, du secteur du handicap.

L'approche choisie pour ce nouveau DU se démarque du DU proposé par l'Université Catholique de Lille, unique en France sur le sujet, qui est plus strictement juridique et théorique. Il s'appuiera également sur l'expérience d'une formation similaire, tenue en Belgique, à l'Université catholique de Louvain-UCL, d'où viendront certains membres de l'équipe enseignante.

D'une part, le DU Droits des enfants de l'UA mettra en avant les Sciences sociales et humanités pour analyser les notions en débat. D'autre part, la formation accordera une grande place aux savoirs expérientiels, y compris des expériences à l'étranger. L'approche sera donc à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants.

Partenariat

Ce DU sera co-organisé avec l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse, dépendant du ministère de la Justice. Créée en 1952 à Vaucresson avec pour vocation de former les éducateurs du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse, l'École, dont les compétences sont alors étendues, est installée à Roubaix depuis 2008. L'ENPJJ, école du ministère de la Justice, assure des missions de formation et développe des activités de recherche, de documentation et d'édition. Il s'agit d'un service à compétence nationale (SACN) de la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ). L'école est en charge de la formation initiale et de la formation continue de l'ensemble des personnels de la PJJ. Les formations dispensées à l'ENPJJ recouvrent des domaines variés, tels que le droit, la sociologie, la philosophie, la pédagogie, la psychologie ou encore le management public. L'ENPJJ développe l'ouverture de son offre de formation aux acteurs de la justice des mineurs, de la protection de l'enfance et du secteur associatif habilité (SAH). Au sein de l'ENPJJ, 150 professionnels dont 70 formateurs sont destinés à l'encadrement et à la formation des stagiaires. Annuellement, plus de 500 stagiaires formés en formation statutaire et plus de 5000 en formation continue sur les 8500 agents que compte la PJJ constituent plus de 100 000 journées/stagiaires de formation.

Nous avons souhaité nous rapprocher de l'ENPJJ pour plusieurs raisons. D'abord, l'ENPJJ est un acteur majeur des droits des enfants auprès des professionnels. En outre, la coopération entre l'UA et l'ENPJJ est ancienne (un premier programme de recherche conjoint date de 2000) et très vivante, notamment à travers l'animation de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, périodique reconnu dans le domaine.

Nous envisageons un partenariat fort avec l'ENPJJ, formalisé par une convention. À partir de 2020, une réforme de la formation des éducateurs raccourcira la formation initiale à 18 mois (au lieu de 24 mois actuellement) et valorisera les modules de formation continue. Le DU droits des enfants pourra figurer comme un item important dans le catalogue de formation de l'ENPJJ, qui financera chaque année la formation de plusieurs stagiaires (décision actée via la convention de partenariat pour 5 stagiaires minimum par session).

En outre, l'ENPJJ fournira des intervenants plus spécifiquement chargés d'animer certains ateliers.

Présentation pour la plaquette commerciale

Les droits des enfants occupent une part croissante au sein des politiques publiques, au fondement de la citoyenneté, cherchant à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique. Ces droits se sont construits au XXe siècle dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...), aboutissant, notamment, à la proclamation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989.

La volonté de créer un Diplôme d'Université consacré à la question des droits des enfants est née d'un constat partagé de la part des chercheurs de l'Université d'Angers spécialisés dans l'histoire des droits des enfants et des formatrices.teurs de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – ENPJJ : un écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application. Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi d'inscrire ces droits dans les pratiques des acteurs intervenant auprès des mineurs.

Le D.U. Droits des enfants et pratiques professionnelles, porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, met en avant les Sciences sociales et les humanités pour analyser les notions en débat tout en accordant une grande place aux savoirs expérientiels, y compris des expériences à l'étranger. Il établit un lien entre les différents acteurs de la protection de l'enfance. L'approche est à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants. Son objectif est de favoriser la mise en œuvre de « droits réels » en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation <input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue
Code NAF Code NAF : Code NSF : Formacode :
Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) Salarié.e.s – Étudiant.e.s – Demandeurs.euses d'emploi Cette formation, touchant un large champ d'action, sera conçue comme un complément de diplôme pour les étudiant.e.s en formation initiale, et comme une spécialisation professionnelle pour les salarié.e.s. Nous veillerons cependant à ce que les éventuel.le.s étudiant.e.s en formation initiale n'excèdent 20% des effectifs.
Pré requis nécessaire Néant
Niveau d'entrée au diplôme IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input checked="" type="checkbox"/> II (Bac+3) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
Niveau de sortie au diplôme IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input checked="" type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
Cycle du diplôme 1 ^{er} cycle (Licence) <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle (Master) <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle (Doctorat) <input type="checkbox"/>

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) 25
Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) 15
Seuil d'ouverture financier 9

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
David Niget, président	UA	MCF	David.niget@univ-angers.fr
Yves Denéchère	UA	PR	Yves.denechere@univ-angers.fr
Hélène Acquier	ENPJJ	Magistrate	Helene.acquier@justice.fr
Delphine Bruggeman	ENPJJ	Responsable de l'unité recherche et études	delphine.bruggeman@justice.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, CV détaillé, projet rédigé précisant les motivations du candidat ainsi que ses attentes à l'égard de la formation au regard de son environnement professionnel spécifique.

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Dispenses de cours :

Les dispenses de cours seront demandées à titre exceptionnel par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses de cours possibles pour cette formation**

- OUI
 NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Le diplôme visera d'une part à former des professionnels de manière critique, capables d'*analyser le corpus des droits des enfants et d'en maîtriser les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels*. D'autre part, le DU entend former des professionnels aux *savoirs expérimentiels*, leur permettant d'appréhender des situations de manière pragmatique, de façon à être en capacité de *mettre en œuvre des diagnostics et des plans d'actions partagés avec les acteurs, dont les jeunes et les enfants eux-mêmes*, au sein de leur environnement professionnel. L'objectif de la formation est de favoriser la mise en œuvre des « droits réels » des enfants, et non leur seule promotion abstraite, en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

- Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels en analysant le corpus des Droits des enfants, sa genèse historique, ses fondements idéologiques et politiques et ses évolutions récentes.
- Analyser de manière critique la mise en œuvre de ces droits dans les environnements professionnels.
- Permettre la prise en considération de l'expression et de l'opinion des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre de leurs droits.
- Animer des projets participatifs de diagnostic et de proposition, dans lesquels les enfants et les jeunes soient impliqués, pour améliorer la prise en considération des droits des enfants dans des environnements institutionnels différenciés.
- Favoriser la conduite de plans d'action pour permettre la mise en œuvre de ces droits dans ces environnements.
- Évaluer les changements effectifs produits par ces dispositifs de valorisation des droits (notion de droits réels).

Métiers/Profils concernés par la formation

Cette formation initiale et continue s'adresse aux professionnels de la Protection de l'enfance et de l'éducation, quel que soit leur secteur d'intervention et quel que soit leur statut (employé, cadre, formateur) :

- Champ judiciaire : éducateurs.trices, cadres de la protection de la jeunesse, magistrat.e.s (Juges des enfants, Juges aux affaires familiales, Parquet), avocat.e.s, policier.e.s, médiateurs.trices familiaux.liales,
- Travail social : assistant.e.s sociaux.ales, assistant.e.s familiaux.iales,
- Éducation populaire : animateurs.trices socio-culturel.le.s, cadres de l'éducation populaire, intervenant.e.s,
- Secteur de la santé et du soin : infirmier.ère, médecin, psychologues, secteur paramédical,
- Enseignant.e.s du primaire et du secondaire, CPE, formateurs des INSPE,
- Professionnel.le.s de la petite enfance,
- Autres professionnel.le.s intéressé.e.s par la problématique.

L'aire de recrutement des stagiaires sera nationale. Nous serons aidés en cela par la compétence nationale de l'ENPJJ.

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : 77 h

Enseignements théorique et pratique : 77h

Stage : pas de stage

Autres (simulation, e-learning...) : Un dispositif de support aux enseignements et ateliers sera mis en place via plateforme numérique Moodle : transmission de lectures en amont des journées de formation, communication ultérieure de documents complémentaires, de captations vidéo de certaines interventions ; écrits collaboratifs lors de certains ateliers, restitutions d'ateliers lorsque pertinent.

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : de janvier à juin (sauf la 1^{ère} année : de mars à octobre 2020)

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Formation répartie sur 5 regroupements de 2 à 3 jours, entre janvier et juin, soit 10 journées thématiques de 7 heures chacune et une journée finale de bilan et d'évaluations.

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé Si la formation est en partie

Intégrer la feuille Excel complétée

Les responsables de la formation assureront un suivi tout au long de la formation, en assurant une présence conjointe lors des journées de lancement (1) et de clôture (10,11), et une présence alternée lors des autres journées.

Les journées seront planifiées en 5 regroupements de formation : 1-2-3, puis 4-5, 6-7, 8-9 et 10-11.

NB : journées de 7h, 3h de conférence en matinée, 4h d'ateliers l'après-midi.

Jour 1 : Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité

Référent.e.s : Hélène Acquier & David Niget

Matin :

Accueil, présentation de la formation et temps d'interconnaissance

Conférence d'ouverture, Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, adjointe au Défenseur des droits.

Après-midi :

Atelier-théâtre, « Choses vues. Les impensés des Droits des enfants au sein des milieux professionnels », avec la compagnie À la tombée des nues (Nantes).

Jour 2 : Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale

Référent : David Niget

Matin : conférence, Joëlle Droux (historienne, Université de Genève) & Yves Denéchère (historien, UA)

Après-midi : atelier d'archives, animés par Joëlle Droux (Université de Genève) & Yves Denéchère (UA)

Jour 3 : Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux et culturels)

Référent : David Niget

Matin : conférence, Julie Montoya (sociologue, U. de Lille Sciences et Technologies) & Delphine Bruggeman (ENPJJ)

Après-midi : Discussion autour du film « Pas comme des loups », en présence du réalisateur Vincent Pouplard (co-organisation avec le cinéma Les 400 coups, Angers)

Jour 4 : Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, une approche en psychologie clinique

Référent : David Niget

Matin : conférence Catherine Sellenet (sciences de l'éducation, U. Nantes)

Après-midi : atelier, Catherine Sellenet (sciences de l'éducation, U. Nantes)

Jour 5 : Genre, santé et sexualités dans les droits des enfants

Référent : David Niget

Matin : conférence, Isabelle Clair (sociologue, CR CNRS, IRIS) & David Niget (historien, UA)

Après-midi : atelier, organisé avec le Conseil de l'Europe / « Unité orientation sexuelle et identité de genre » :

<https://www.coe.int/fr/web/sogi/home>

Jour 6 : Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse

Référente : Hélène Acquier

Matin : conférence, Aurore François (historienne, UCL, Belgique) & Laura Merla (sociologue, UCL, Belgique)

Après-midi : atelier, Hélène Acquier & Hakim Hdoubane (ENPJJ)

Jour 7 : Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire

Référente : Hélène Acquier

Matin : conférence, Elsa Keravel (magistrate, juge des enfants, Paris)

Après-midi : atelier, Hélène Acquier & Hakim Hdoubane (ENPJJ)

Jour 8 : Migrations et droits des enfants

Référente : Delphine Bruggeman

Matin : conférence, Angelina Étiemble (sociologue, Le Mans U) & Olivier Peyroux (association *Trajectoires*)

Après-midi : atelier, Angelina Étiemble (sociologue, Le Mans U) & Elsa Pavageau (Cemea Pays de la Loire)

Jour 9 : Éducation, école et droits des enfants

Référente : Delphine Bruggeman

Matin : conférence, Antony Taillefait (juriste, UA) & Benjamin Denecheau (sociologue, Université Paris-Est Créteil)

Après-midi : atelier, Jean François Rabaud (Unités d'activités de jour-UEAJ, PJJ de Toulouse)

Jour 10 : Droits capacitaires et émancipation

Référent.e.s : Hélène Acquier & David Niget

Matin : conférence, Virginie Pujol (anthropologue, Association LEIRIS) & Edwige Chirouter (sciences de l'éducation, U. Nantes)

Après-midi : atelier, avec l'Association SOS villages d'enfants

Jour 11 : Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels

Référent.e.s : Hélène Acquier & David Niget

Présentations orales des mémoires des stagiaires (soutenances collectives à vocation formative).

Bilan, perspectives, réseaux à construire.

MODELISATION APOGEE

Intégrer la feuille Excel complétée

Cf. fichier joint

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

*Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires
Intégrer le modèle Excel complété*

Cf. fichier joint

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

*Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.*

Les responsables de la formation assureront un suivi tout au long de la formation, en assurant une présence conjointe lors des journées de lancement (1) et de clôture (10,11), et une présence alternée lors des autres journées.

Les journées seront planifiées en 5 regroupements de formation : 1-2-3, puis 4-5, 6-7, 8-9 et 10-11.

Pédagogie : conférences universitaires et ateliers interactifs s'appuyant sur les représentations et l'expérience professionnelle des participants ; ateliers théâtre, études de cas, débats et mutualisation des pratiques.

MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION

I ÉVALUATION DES COMPÉTENCES (DESCRIPTION)

*Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?
(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)
Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)*

L'évaluation consiste en un **travail personnel de fin de formation**, basé sur **l'analyse de la pratique professionnelle**, construit au fur et à mesure de la formation.

Mémoire de +/- 20 pages portant sur une (ou plusieurs) des grandes thématiques abordées pendant la formation, en lien avec la pratique pro du.de la candidat.e.

Soutenance en fin de formation devant un jury constitué des deux responsables (UA + ENPJJ).

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Dossier professionnel	1	Ecrit	CT
Soutenance	1	Oral	CT

Commission pédagogique suivante :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
David NIGET, co-président	UA	Enseignant-Chercheur	David.niget@univ-angers.fr
Hélène ACQUIER, co-présidente	ENPJJ	Magistrate chargée de mission auprès de l'ENPJJ	Helene.acquier@justice.fr
Yves DENECHERE	UA	Enseignant-Chercheur	Yves.denechere@univ-angers.fr
Delphine BRUGGEMAN	ENPJJ	Responsable de l'unité recherche et études	delphine.bruggeman@justice.fr

Tutorat : non

Jury de soutenance :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
David NIGET, président	UA	Enseignant-Chercheur	David.niget@univ-angers.fr
Hélène ACQUIER	ENPJJ	Magistrate chargée de mission auprès de l'ENPJJ	Helene.acquier@justice.fr

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit ...)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

*Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au DU «Droits des Enfants et Pratiques Professionnelles» il faut : avoir été assidu à l'ensemble de la formation (exceptions motivées sur décision des deux responsables de formation) et avoir obtenu une note de 10/20, moyenne de l'écrit (dossier professionnel) et de l'oral de fin de formation (soutenance du dossier).

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
David NIGET, président	UA	Enseignant-Chercheur	David.niget@univ-angers.fr
Hélène ACQUIER	ENPJJ	Magistrate chargée de mission auprès de l'ENPJJ	Helene.acquier@justice.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Pas de seconde session.

Inscription au RNCP / A L'INVENTAIRE

RNCP : Oui Non En cours
Inventaire : Oui Non En cours

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : 150 €

Formation continue : 1650 €

BUDGET PRÉVISIONNEL

[Intégrer le budget EXCEL](#)

Cf. fichier joint

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

- - : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	- -	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	- -	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				

Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	- -	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				

Nom et Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	E mail	Portable ou secrétariat
Niget, David	MCF Histoire	UA	david.niget@univ-angers.fr	781751372
Acquier, Hélène	Magistrate	ENPJJ	helene.acquier@justice.fr	609240345
Avenard, Geneviève	Défenseure des enfants	Défenseur des droits		
Daniel, Servanne & Harté, Anaïs	Comédiennes	Compagnie À la tombée des nues (Nantes)	contact@alatombee-des-nues.fr	
Denéchère, Yves	PU Histoire	UA	yves.denechere@univ-angers.fr	633211661
Droux, Joëlle	Maître d'enseignement et de recherche	Université de Genève	Joelle.Droux@unige.ch	0608761152
Montoya, Julie	Doctorante	Université de Lille Sciences et technologies		
Bruggeman, Delphine	Responsable de l'unité Recherche et Etudes	ENPJJ	delphine.bruggeman@justice.fr	
Pouplard, Vincent	Réalisateur	Indépendant		
Sellenet, Catherine	PU Sciences de l'éducation	Université de Nantes		
Clair, Isabelle	CR CNRS	UMR IRIS	isabelle.clair@cnrs.fr	
Représentante du Conseil de l'Europe		COE		
François, Aurore	Professeur Histoire	Université catholique de Louvain	aurore.francois@uclouvain.be	+32 477 80 14 81
Merla, Laura	Professeur Sociologie	Université catholique de Louvain	laura.merla@uclouvain.be	
Hdoubane, Hakim	Formateur ENPJJ	ENPJJ		
Keravel, Anne	Magistrate			
Étiemble, Angelina	MCF Sociologie	Le Mans Université	Angelina.Etiemble@univ-lemans.fr	
Peyroux, Olivier	Formateur, expert	Association Trajectoires		
Pavageau, Elsa	Formatrice	Cemea Pays de la Loire		
Taillefait, Antony	PU Droit	UA	antony-taillefait@univ-angers.fr	
Denecheau, Benjamin	MCF Sociologie	UPEC	benjamin.denecheau@u-pec.fr	
Rabaud, Jean François	Responsable UEAJ-PJJ	PJJ		
Poujol, Virginie	Anthropologue	LEIRIS (organisation de droit privé)		
Chirouter, Edwige	Philosophe	Université de Nantes		
Association SOS villages d'enfants		Association SOS villages d'enfants, Paris		

Statut (Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures au total	Observations	Lieu de résidence
Fonct UA	3 CM 7 TD + 20h responsabilité de formati	jour 1, 5, 11	Angers
Fonct ENPJJ	1,5 CM + 11 TD	jour 1, 6, 7, 11	Lille
Intervenant.e non rémunéré	1,5 CM	jour 1	Paris
Artistes (cachet)	4h / devis (1000€), incluant frais de déplac	jour 1	Nantes
Fonct UA	1,5 CM 2 TD	jour 2	Angers
Vacataire	1,5 CM 2 TD	jour 2	Genève
Vacataire	1,5 CM	jour 3	Lille
Fonct ENPJJ	1,5 CM	jour 3	Lille
Vacataire	4 TD	jour 3	Nantes
Fonct Hors UA	3 CM + 4 TD	jour 4	Paris
Fonct Hors UA	1,5 CM	jour 5	Paris
Vacataire	4 TD	jour 5	Strasbourg
Vacataire	1,5 CM	jour 6	Namur
Vacataire	1,5 CM	jour 6	Bruxelles
Fonct ENPJJ	4 TD	jour 6	Lille
Fonct Hors UA	3 CM	jour 7	Paris
Fonct Hors UA	1,5 CM 2 TD	jour 8	Le Mans
Vacataire	1,5 CM	jour 8	Paris
Vacataire	2 TD	jour 8	Nantes
Fonct UA	1,5 CM	jour 9	Angers
Fonct Hors UA	1,5 CM	jour 9	Paris
Fonct Hors UA	4 TD	jour 9	Toulouse
Vacataire	1,5 CM	jour 10	Montpellier
Fonct Hors UA	1,5 CM	jour 10	Nantes
Vacataire	4 TD	jour 10	Paris

MAJ 17/10/2019

DU DEPP
UFR LLSH

Niveau	L & LP	M	Validité
	1	0	✓

RECETTES **14 850,00 €**

Inscription à la totalité de la formation			
	nb. stagiaires	Tarif	Total
ENPJJ	5	1 650,00 €	8 250,00 €
Autres	4	1 650,00 €	6 600,00 €
Total :	9		14 850,00 €

Inscription par module			
	nb. inscriptions	Tarif	Total
			- €

DÉPENSES **11 302,19 €**

>> **Personnel enseignants**

Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires		20,0	20,0	869,60 €
642	Autres intervenants			0,0	- €
	Sous-total	0	20	20	869,60 €

Enseignement		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires	18,00	19,00	46,0	2 000,08 €
642	Autres intervenants	10,50	16,00	31,8	1 882,51 €
	Sous-total	28,50	35,00	77,8	3 882,59 €

Encadrement stagiaires / Tutorat		heures de tutorat / stagiaire			
	Nb. stag. encadrés	nb. heures TD			
641	Enseignants titulaires		0,00	0,0	- €
642	Autres intervenants		0,00	0,0	- €
	Sous-total	0,00	0,00	0,0	- €

Prestation de service		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant	1	1000	1 000,00 €
				- €
				- €
	Total h TD		97,8	1 000,00 €

>> **Personnel administratif**

Total poste personnel : 5 752,19 €

>> **Fonctionnement**

606	Achat, fourniture et matériaux	
613	Location	
618	Reprographie / Documentation	500,00 €
623	Publicité / Communication	500,00 €
624	Transports	
625	Déplacement, missions, réception	4 450,00 €
626	Frais postaux	100,00 €
628	Divers	
	Total fonctionnement :	5 550,00 €

RÉSULTAT GLOBAL UA **3 547,81 €**

23,9%

Contribution FC sur les recettes **2 970,00 €**

20%

DIFFÉRENTIEL pour la Composante **577,81 €** 3,9%